

Définition du domaine d'examen

FRA-4062-3

Français langue d'enseignement

**Compréhension en lecture
et production écrite**

Mise à jour avril 2005

Québec 

Définition du domaine d'examen

FRA-4062-3

Français langue d'enseignement

**Compréhension en lecture
et production écrite**

Mise à jour avril 2005

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction de la formation générale
des adultes

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005 – 05-00039

ISBN 2-550-44270-9

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2005

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1 Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
2 Compréhension en lecture	3
2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative.....	3
2.1.1 Notions.....	3
2.1.2 Habiletés.....	6
2.2 Tableau de pondération.....	7
2.3 Comportements observables.....	8
3 Production écrite	11
3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative.....	11
3.1.1 Notions.....	11
3.1.2 Habiletés.....	14
3.2 Tableau de pondération.....	15
3.3 Comportement observable.....	16
4 Justification des contenus et de leur pondération	17
4.1 Compréhension en lecture.....	17
4.2 Production écrite.....	18
5 Spécifications de l'épreuve	19
5.1 Type d'épreuve.....	19
5.1.1 Compréhension en lecture.....	19
5.1.2 Production écrite.....	20
5.2 Déroulement de l'épreuve.....	20
5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage.....	21
5.4 Conditions particulières.....	21

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée pour les besoins de l'évaluation sommative. Elle sert à faire connaître les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de français, plus particulièrement ceux du cours FRA-4062-3, qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet d'en faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés de synthèse retenues aux fins d'évaluation sommative.

Elle constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure en évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent suivant le partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

L'objectif du programme est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes, à écouter et à formuler oralement divers messages, qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet d'amener l'adulte à exprimer sa perception des valeurs véhiculées dans les textes et les messages.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à l'autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et deviennent plus nombreux en même temps que les éléments d'apprentissage présentent des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'un cours à l'autre.

Le programme a pour objet de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer l'habileté à comprendre le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Dans le programme, on souhaite amener l'adulte à utiliser également les ressources de la langue pour développer son habileté à s'exprimer oralement ou par écrit.

Dans le programme, on vise l'intégration des apprentissages et le transfert des connaissances acquises en compréhension dans la production, et vice versa.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on se servira des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés à lire et à rédiger des textes significatifs.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à établir des liens entre ses propres valeurs et celles qui sont véhiculées dans les textes.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve relative au présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour comprendre et analyser le sens des textes qui lui sont proposés.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions écrites et dans la formulation de ses réponses.

Lorsque ce sera possible, au moment de l'évaluation, on tiendra compte en production des éléments étudiés en compréhension et vice versa.

2 COMPRÉHENSION EN LECTURE

2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Lire un texte à dominante narrative : nouvelle ou récit tirés de la littérature francophone.

2.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - informations sur la nouvelle ou le récit lu
 - titre et auteur ou auteure
 - titre du recueil
 - maison d'édition et date de publication
 - idée d'ensemble de la nouvelle ou du récit

- **Éléments de la matière narrative**
 - personnage principal
 - caractéristiques physiques
 - caractéristiques sociales et psychologiques
 - lieux et ambiance
 - objets ayant une incidence sur le déroulement de l'histoire
 - époque et milieu socioculturel
 - durée de l'histoire ou de l'action principale

- **Valeurs**
 - morales
 - sociales

- **Thème**

- **Caractéristiques de l'histoire**
 - vraisemblance
 - originalité

Organisation du discours

- **Éléments de la structure**
 - situation initiale
 - état psychologique du personnage principal
 - atmosphère de départ
 - élément perturbateur ou amorce de l'intrigue
 - actions de l'intrigue
 - dénouement ou situation finale
 - indices révélateurs
 - situation du personnage principal

- **Éléments de cohérence**
 - liens entre les éléments de l'histoire
 - personnage principal et lieux
 - personnage principal et époque
 - changements psychologiques chez le personnage principal et déroulement de l'histoire
 - progression de l'intrigue et actions
 - dénouement et déroulement de l'histoire

Langue

- **Style**
 - niveaux de langue
 - figures de style
 - procédés littéraires narratifs
 - description
 - narration
 - portrait physique et psychologique
 - dialogue
 - monologue
 - type de narrateur
 - digression
 - vocabulaire imagé
 - contraste

- **Mots, expressions ou phrases**
 - sens selon le contexte

- **Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques**
 - accord des mots
 - emploi des modes et des temps des verbes
 - noms et adjectifs pris adverbialement
 - signes de ponctuation

- **Règles de la langue**
 - règles lexicales
 - règles grammaticales
 - règles syntaxiques

- **Règles de rédaction d'un texte**
 - ordre logique des idées
 - groupement en paragraphes
 - marqueurs de relation

2.1.2 Habiletés

- **Comprendre**

Capacité à dégager du texte les composantes relevant du discours et de son organisation et à saisir le sens qui lui est donné par le vocabulaire, l'orthographe grammaticale ou la syntaxe.

- **Appliquer**

Capacité à respecter les règles de la langue et les règles de rédaction d'un texte.

- **Analyser**

Capacité à montrer la cohérence entre les éléments de l'histoire et à faire ressortir le thème, les valeurs mises en évidence dans l'histoire ainsi que les moyens stylistiques utilisés pour les illustrer.

- **Synthétiser**

Capacité à rédiger un texte suivi dans lequel sont réunis des éléments liés à l'appréciation des valeurs, du style et de l'histoire elle-même.

- **Évaluer**

Capacité à apprécier les valeurs mises en évidence, le style de l'auteur ou de l'auteure, la vraisemblance des éléments de l'histoire et son originalité.

2.2 Tableau de pondération

COMPRÉHENSION EN LECTURE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Comprendre 36 %	Texte : · Éléments de la matière narrative 12 % (1)* 12 %	Texte : · Éléments de la structure 14 % (4) 14 %	Texte : · Mots, expressions ou phrases 6 % · Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques 4 % (6) 10 %
Analyser 36 %	Texte : · Thème 4 % Texte : · Valeurs 4 % (2) 8 %	Texte : · Éléments de cohérence 18 % (5) 18 %	Texte : · Style 10 % (7) 10 %
Synthétiser 21 %	Œuvre : · Situation de communication 2 % · Valeurs 7 % · Caractéristiques de l'histoire 6 % (3) 15 %		Œuvre : · Style 6 % (8) 6 %
Appliquer 7 %	Texte et œuvre : · Règles de la langue Œuvre : · Règles de rédaction d'un texte (9)		5 % 2 % 7 %

* Les numéros (1) à (9) correspondent aux numéros des dimensions.

2.3 Comportements observables

Dimension 1 : Comprendre (12 %)

- 4 % En considérant le texte en tout ou en partie, décrire le personnage principal de l'histoire :
- en dégagant du texte au moins quatre de ses caractéristiques physiques, sociales ou psychologiques;
- ou**
- en extrapolant à partir des gestes qu'il fait deux de ses caractéristiques sociales ou psychologiques.
- 4 % En considérant le texte en tout ou en partie, décrire un lieu physique où se situe l'action principale de l'histoire **ou** préciser l'ambiance qui y règne.
- 4 % En considérant le texte en tout ou en partie, et pour autant qu'il a de l'importance dans l'histoire, décrire un des éléments suivants de la matière narrative :
- l'époque et le milieu socioculturel;
 - un objet signifiant dans l'histoire;
 - la durée de l'action principale.

Dimension 2 : Analyser (8 %)

- 4 % À partir d'une liste de trois ou quatre thèmes présents dans le texte, montrer comment un de ceux-ci y est exploité.
- 4 % En considérant le texte en tout ou en partie, montrer comment une valeur morale est mise en évidence par un personnage de l'histoire **ou** comment une valeur sociale est mise en évidence dans le milieu socioculturel où se déroule l'histoire.

Dimension 3 : Synthétiser (15 %)

Dimension 8 : Synthétiser (6 %)

Présenter une appréciation de l'œuvre lue (nouvelle ou récit tirés de la littérature francophone) en respectant les exigences suivantes :

- 2 % - présenter d'une façon succincte et générale les informations disponibles sur l'œuvre lue et l'idée d'ensemble du texte;
- 4 % - montrer comment une valeur morale est mise en évidence par un personnage **et** comment une valeur sociale est mise en évidence dans le milieu socioculturel où se déroule l'histoire;
- 3 % - comparer une des valeurs dégagées de l'histoire à ses valeurs personnelles;
- 6 % - commenter la vraisemblance des éléments de l'histoire ou son originalité;
- 3 % - mettre en évidence un procédé littéraire narratif, une figure de style **ou** un niveau de langue que l'auteur ou l'auteure a utilisé d'une façon particulière;
- 3 % - commenter un moyen stylistique que l'auteur ou l'auteure a employé d'une façon particulière.

Dimension 4 : Comprendre (14 %)

- 4 % En considérant le texte en tout ou en partie, décrire un des éléments suivants :
- l'état psychologique du personnage principal au début de l'histoire;
 - l'atmosphère de départ.
- 6 % En considérant le texte en tout ou en partie, décrire l'intrigue de l'histoire en présentant :
- soit l'amorce et au moins trois actions importantes qui la constituent;
 - ou au moins quatre actions importantes qui la constituent.
- 4 % En considérant le texte en tout ou en partie, préciser un des éléments suivants :
- le dénouement de l'histoire;
 - la situation du personnage principal à la fin de l'histoire.

Dimension 5 : Analyser (18 %)

- 6 % En considérant le texte en tout ou en partie, faire ressortir :
- un lien particulier existant entre le personnage principal et les lieux où se déroule l'histoire;
- ou**
- un lien particulier existant entre le personnage principal et l'époque à laquelle se déroule l'histoire;
- ou**
- un lien logique existant entre les changements survenus dans l'état psychologique du personnage principal et les principales étapes du déroulement de l'histoire, suivant un ordre chronologique.
- 6 % En considérant le texte en tout ou en partie, montrer comment une action donnée de l'histoire contribue d'une façon particulière à sa progression.
- ou**
- Montrer comment le dénouement de l'histoire pourrait être modifié si une des actions ne se réalisait pas ou si un des personnages ne réagissait pas de la même façon.
- 6 % En considérant le texte en tout ou en partie, montrer comment un ou deux indices permettent de constater la cohérence entre le dénouement et le déroulement de l'histoire.

Dimension 6 : Comprendre (10 %)

- 6 % Donner, selon le contexte, le sens de deux mots, expressions ou phrases du texte.
- 4 % À partir d'un extrait du texte et en tenant compte, le plus possible, des notions à l'étude dans le cours, dire en quoi l'accord d'un mot ou d'un groupe de mots ou un élément syntaxique contribue à mieux en faire saisir le sens.

Dimension 7 : Analyser (10 %)

- 6 % En considérant le texte en tout ou en partie, faire ressortir un procédé littéraire narratif donné **ou** une figure de style donnée que l'auteur ou l'auteure a utilisé d'une façon particulière.
- 4 % En considérant le texte en tout ou en partie, faire ressortir le niveau de langue utilisé par le narrateur ou la narratrice ou par un des personnages de l'histoire.

Dimension 9 : Appliquer (7 %)

- 3 % Respecter toutes les règles de la langue dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes).
- 2 % Dans l'appréciation de l'œuvre lue, respecter toutes les règles de la langue.
- 2 % Dans l'appréciation de l'œuvre lue, respecter les règles de rédaction d'un texte.

3 PRODUCTION ÉCRITE

3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal **Écrire un texte à dominante narrative : texte s'apparentant à la nouvelle littéraire ou récit d'un événement vécu ou imaginaire.**

3.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de communication
 - contexte situationnel
 - sujet
 - destinataires
- **Thème**
- **Éléments de la situation initiale**
 - lieux et époque servant de cadre à l'histoire
 - état psychologique des personnages
 - atmosphère de départ
- **Éléments du nœud**
 - élément perturbateur
 - caractéristiques physiques et psychologiques des personnages
 - lieux et époque où se déroule l'action
 - événements constituant la trame narrative
 - situations mettant en jeu les valeurs propres aux personnages
- **Élément du dénouement ou de la situation finale**

Organisation du discours

- **Élément de la planification**
 - plan du texte narratif
 - situation initiale
 - nœud
 - dénouement ou situation finale

- **Éléments de cohérence**
 - ordre des idées selon la structure narrative simple ou complexe
 - groupement des idées en paragraphes
 - liens entre les phrases et entre les paragraphes
 - indices chronologiques
 - marqueurs de relation
 - mots de substitution
 - liens entre les divers éléments de l'histoire
 - personnages
 - objets
 - actions
 - lieux
 - événements
 - chronologie
- **Présentation matérielle**
 - mise en page conforme au genre d'écrit retenu
 - lisibilité de l'écriture

Langue

- **Style**
 - mots justes et expressions correctes se rattachant au contexte
 - vocabulaire varié et descriptif
 - procédés littéraires narratifs
 - description
 - portrait
 - dialogue
 - autres
 - figures de style
- **Règles de la langue**
 - règles syntaxiques relatives à la phrase simple ou à la phrase complexe
 - présence du groupe sujet et du groupe verbal
 - présence de tous les mots nécessaires à la phrase
 - respect de l'ordre des mots et présence des signes de ponctuation convenant au sens et à la construction de la phrase
 - choix judicieux des auxiliaires, des modes et des temps des verbes
 - utilisation appropriée des déterminants, des pronoms, des conjonctions, des prépositions et des adverbes

- règles lexicales
- règles grammaticales
 - accord de l'adjectif verbal
 - accord de l'adjectif de couleur
 - accord du nom et de l'adjectif composés
 - accord de l'adjectif pris adverbialement
 - autres règles déjà étudiées

3.1.2 Habiletés

- **Appliquer**

Capacité à respecter les normes de présentation d'un texte et les règles de la langue.

- **Synthétiser**

Capacité à présenter dans un texte narratif l'ensemble des éléments qui le caractérisent.

3.2 Tableau de pondération

PRODUCTION ÉCRITE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Appliquer 42 %		· Présentation matérielle 2 %	· Règles de la langue 40 %
		(2) 2 %	(4) 40 %
Synthétiser 58 %	· Thème 3 %	· Élément de la planification 4 %	· Style 14 %
	· Éléments de la situation initiale 4 %	· Éléments de cohérence 10 %	
	· Éléments du nœud 20 %		
	· Élément du dénouement ou de la situation finale 3 %		
	(1)* 30 %	(3) 14 %	(5) 14 %

NOTE : Toute production écrite qui ne respecte pas la **situation de communication** présentée (intention de communication et contexte situationnel) ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

* Les numéros (1) à (5) correspondent aux numéros des dimensions.

3.3 Comportement observable

Rédiger un texte s'apparentant à la nouvelle littéraire ou le récit d'un événement vécu ou imaginaire, de 350 à 400 mots, en respectant les exigences suivantes :

- 3 % **(1)** Écrire une histoire qui met en évidence un thème.
- 4 % Présenter les éléments de la situation initiale.
- 20 % Présenter les éléments du nœud.
- 3 % Présenter le dénouement ou la situation finale.
- 2 % **(2)** Présenter un texte soigné et conforme aux normes établies.
- 4 % **(3)** Établir le plan général du texte selon le modèle narratif en indiquant au moins les mots clés correspondant à chacune des idées essentielles qui y sont présentées.
- 10 % Structurer le texte en tenant compte des éléments de cohérence.
- 16 % **(4)** Respecter toutes les règles syntaxiques.
- 24 % Respecter toutes les règles lexicales et grammaticales.
- 6 % **(5)** Employer un vocabulaire approprié à la situation d'écriture.
- 8 % Employer au moins quatre procédés stylistiques différents appropriés à la situation d'écriture.

4 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les habiletés cognitives retenues relèvent de la taxonomie de Bloom¹.

4.1 Compréhension en lecture

Pour le présent cours, les habiletés *comprendre* et *analyser* ont été retenues seulement pour la deuxième partie de l'épreuve portant sur la compréhension d'un texte donné.

En effet, l'habileté *synthétiser*, pour laquelle les exigences sont regroupées dans les dimensions 3 et 8, est évaluée à l'aide de la première partie de l'épreuve dans laquelle l'adulte doit présenter un texte structuré. Ce choix entraîne l'absence apparente d'évaluation liée à l'habileté *évaluer*, qui est associée à celle de l'habileté *synthétiser*.

L'habileté *appliquer*, au troisième niveau dans la taxonomie de Bloom, n'a été retenue, en compréhension, que pour l'évaluation de la capacité de l'adulte à respecter les règles de la langue dans l'écriture de l'ensemble de ses réponses. Voilà pourquoi elle apparaît à la fin du tableau de pondération, et ce, pour l'ensemble de l'épreuve.

Le tableau ci-dessous indique la répartition des points pour chacune des parties de la compréhension.

Répartition des points pour la compréhension

Dimension	1 ^{re} partie Œuvre	2 ^e partie Texte
1		12
2		8
3	15	
4		14
5		18
6		10
7		10
8	6	
9	4	3
	25/25	75/75

1. Si vous désirez obtenir plus d'information sur cette taxonomie, vous pouvez consulter le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald Legendre, pages 1316 à 1320.

4.2 Production écrite

En production écrite, les habiletés retenues sont *appliquer* et *synthétiser*, puisqu'il est demandé à l'adulte de satisfaire à une seule tâche, soit celle de présenter, dans un ensemble structuré, l'ensemble des idées relatives à une situation de communication donnée, en appliquant les règles de la langue.

Étant donné l'importance de respecter la situation de communication présentée, on devra d'abord vérifier si le texte produit par l'adulte répond à cette exigence. Le non-respect de cette dernière entraînera automatiquement l'échec à cette partie de l'épreuve.

Afin d'accorder une plus grande pondération à l'évaluation du style, et compte tenu de l'absence de critères particuliers relatifs à la présentation matérielle, 14 p. 100 des points sont attribués au style et seulement 2 p. 100 sont conservés pour la présentation matérielle.

Quant au respect des règles de la langue, pour les cours de quatrième et de cinquième secondaire, un même comportement observable réunit le respect des règles lexicales et celui des règles grammaticales. De plus, il est important de souligner que toutes les règles usuelles de la langue doivent être respectées et non plus seulement celles déjà étudiées par l'adulte.

5 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve en trois parties est exigée : la première partie permet de mesurer l'habileté de l'adulte à présenter une appréciation de l'œuvre lue; la deuxième, de mesurer son habileté à lire un texte à dominante narrative et la troisième, de mesurer son habileté à écrire un tel texte.

5.1 Type d'épreuve

L'épreuve comporte trois parties distinctes.

5.1.1 Compréhension en lecture

Première partie de l'épreuve

L'adulte présentera l'appréciation d'une nouvelle ou d'un récit tirés de la littérature francophone, comptant environ quinze pages, et qu'il ou elle aura lu en cours d'apprentissage.

Le *Cahier préparatoire à l'épreuve*, remis à l'adulte au moment de son apprentissage, lui indiquera les éléments qui devront être présents dans le dossier de lecture ainsi que les consignes à respecter pour l'élaboration de celui-ci. On y trouvera également la pondération et la liste des éléments qui correspondent aux critères de correction à partir desquels son appréciation sera évaluée.

En ce qui concerne l'évaluation du comportement observable relatif au respect des règles de la langue, on appliquera les critères suivants :

2 points	1 point	0 point
de 0 à 2 erreurs	3 ou 4 erreurs	5 erreurs et plus

Deuxième partie de l'épreuve

Un texte à dominante narrative (nouvelle ou récit tirés de la littérature francophone) de 1 200 à 1 500 mots sera présenté à l'adulte.

L'atteinte des objectifs retenus pour le cours FRA-4062-3 sera mesurée à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit. Ces items peuvent être à réponse choisie ou à réponse construite.

Tous les comportements observables doivent faire l'objet d'un item dans chaque forme d'épreuve; cependant, certains peuvent nécessiter la rédaction de plus d'un item.

En ce qui concerne l'évaluation du comportement observable relatif au

respect des règles de la langue dans la formulation des réponses, on appliquera les critères suivants :

3 points	2 points	1 point	0 point
de 0 à 3 erreurs	4 ou 5 erreurs	6 ou 7 erreurs	8 erreurs et plus

5.1.2 Production écrite

Troisième partie de l'épreuve

L'adulte devra rédiger un texte s'apparentant à la nouvelle littéraire ou le récit d'un événement vécu ou imaginaire de 350 à 400 mots.

Deux sujets différents lui seront proposés; il n'y aura aucun « sujet libre ». Dans la présentation des sujets, on doit inclure tous les éléments de la situation de communication : l'intention de communication et le contexte situationnel.

Dans le *Cahier de l'élève*, on fournira à l'adulte une *Liste des points à vérifier* pour l'aider à réviser et à corriger son texte. Cette liste correspond aux critères de correction à partir desquels le texte sera évalué et elle doit être présentée dans des termes clairs et faciles à comprendre par l'adulte.

On indiquera également la pondération accordée pour chacun des points à vérifier ainsi que la pénalité prévue en cas de non-respect du nombre minimum de mots requis, soit la perte d'un point par tranche de dix mots manquants. Si la pénalité dépasse dix points, c'est-à-dire s'il y a 100 mots manquants et plus, la production ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

5.2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours, en salle d'examen, et compter trois séances distinctes. Idéalement, on devra suivre l'ordre des parties au moment de la passation de l'épreuve.

Durée de l'épreuve

Première partie : 2 heures 30 minutes

Deuxième partie : 3 heures

Troisième partie : 3 heures

5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage

Pour le cours FRA-4062-3, les deux parties de l'épreuve relatives à la compréhension représentent 50 p. 100 de l'évaluation totale et celle qui porte sur la production, 50 p. 100 également. En ce qui concerne la compréhension, la première partie de l'épreuve représente 25 p. 100 de l'évaluation; la seconde, 75 p. 100.

La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

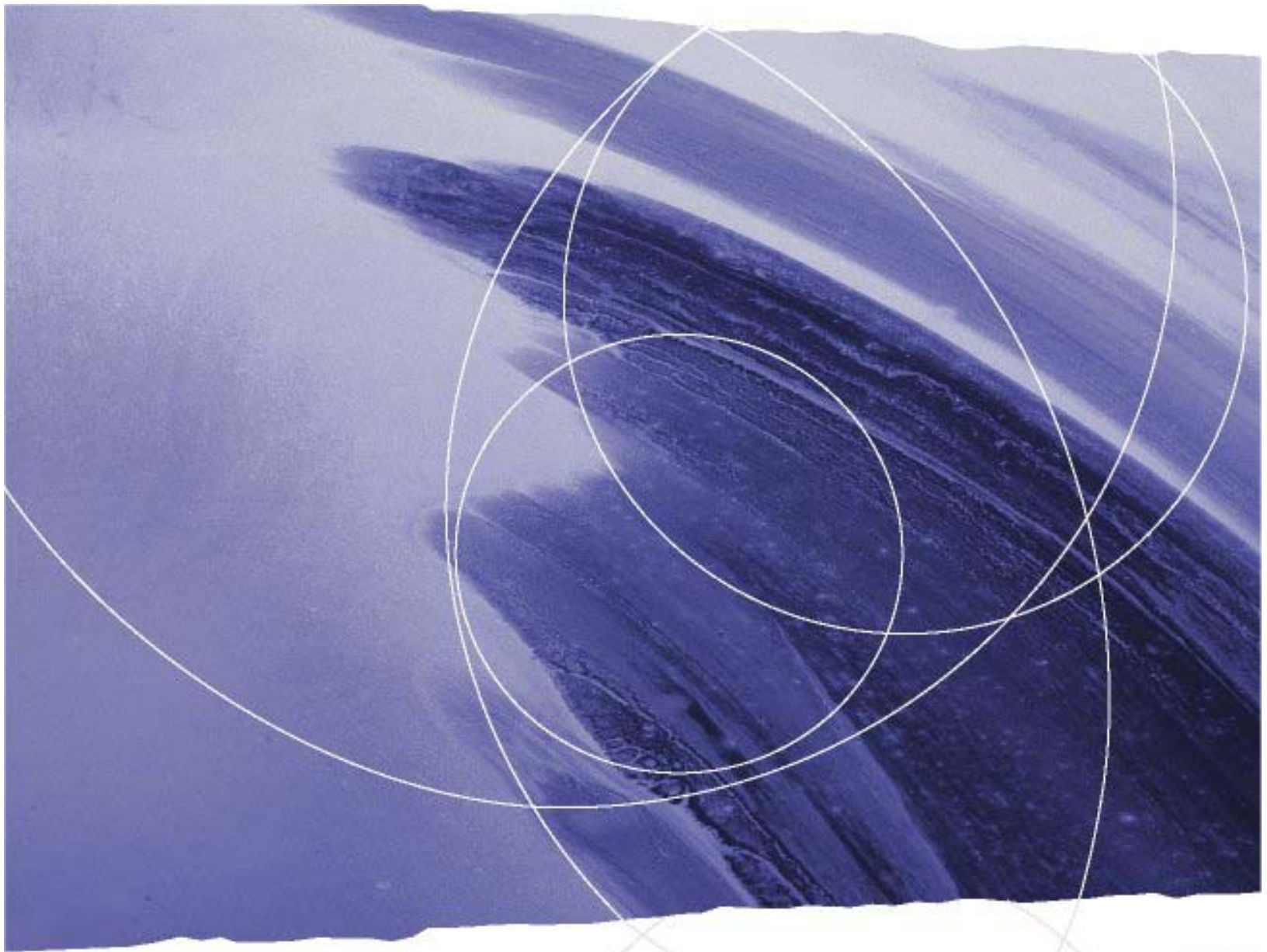
Parties de l'épreuve		Correction	Pondération	Points accordés
1.	Compréhension 1 ^{re} partie	/25	x 0,5	/50
2.	Compréhension 2 ^e partie	/75		
3.	Production écrite	/100	x 0,5	/50
			Total :	/100

5.4 Conditions particulières

Au moment de rédiger son **appréciation**, l'adulte a le droit de recourir à l'œuvre elle-même, ainsi qu'à ses fiches ou notes de lecture.

L'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert, Multi), d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise. Il est à noter que toute grammaire publiée par une maison d'édition reconnue est autorisée, mais qu'on ne peut permettre l'utilisation d'une grammaire maison ou d'un ouvrage spécialisé comme *Info express*.

L'usage de tout autre dictionnaire spécialisé (de synonymes, d'antonymes, d'anglicismes, etc.) et d'ouvrages tel le *Petit Lexique* est autorisé pour les parties de l'épreuve portant sur l'**appréciation** et sur la **production écrite**.



Éducation,
Loisir et Sport
Québec 

apprendre
tout au long de la vie

41-1102-MAJ